

PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL

Syndicat Mixte Moselle Amont

SEANCE DU 3 FEVRIER 2022

Date de la convocation : le 28 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 28 janvier 2022, à dix-huit heures,
Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en
Comité Syndical, dans la salle de conférence du Centre des Congrès de la commune d'Épinal,
7 avenue de Saint-Dié.

Monsieur Jacques Valance ouvre la séance en tant que doyen d'âge et rappelle l'ordre du
jour :

- 1 - Installation du comité syndical
- 2 - Election du Président
- 3 - Charte de l'Elu Local
- 4 - Détermination du nombre de Vice-Présidents et des autres membres du bureau
- 5 - Election des Vice-Présidents et des autres membres du bureau
- 6 - Délégation du Comité Syndical au Président en application des dispositions de
l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales.
- 7 - Convention avec les communautés membres du syndicat mixte en matière de
ressources humaines
- 8 - Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat Mixte Moselle Aval pour
la réalisation des études de dangers des ouvrages du territoire de Moselle Amont

Il procède à l'installation des 29 délégués titulaires issus des 7 communautés membres :

Communauté d'Agglomération d'Épinal

Monsieur Dominique ANDRES
Monsieur Bruno CHEVRIER
Monsieur Jean-Michel COMBEAU
Monsieur Gilles DUBOIS
Monsieur Eric GARION
Monsieur François GRANDVALLET

Monsieur Pascal LIENARD
Monsieur Bernard MOREL
Monsieur Jean RACINE
Monsieur César SIMONIN
Monsieur Ludovic VOITOT

Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

Monsieur Aurélien BANSEPT
Monsieur Jacques VALANCE

Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges

Monsieur Jean-Marie CHIVOT
Monsieur Michel REMY
Monsieur Thierry RIGOLLET

Communautés de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges

Madame Pascale FETET
Madame Virginie GREMILLET
Monsieur Jean Louis MENTREL

Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges

Monsieur Michel BERTRAND
Monsieur Grégory BONNE
Monsieur Damien DESCOUPS

Communauté de Communes des Hautes Vosges

Madame Martine GEHIN
Monsieur Erik GRANDEMANGE
Monsieur Jérôme MATHIEU
Monsieur Roger NICAISE

Communauté de Commune de la Porte Des Vosges Méridionales

Monsieur Jean-Pierre CALMELS
Madame Catherine LOUIS
Monsieur Jean-Paul MICLO

Après vérification du quorum, le président donne lecture des pouvoirs et des suppléances.

Présents : Mesdames Messieurs : D.ANDRES, B.CHEVRIER, J-M.COMBEAU, G.DUBOIS, E.GARION, P.LIENARD, B.MOREL, J.RACINE, C.SIMONIN, A.BANSEPT, J.VALANCE, JM.CHIVOT, M.REMY, T.RIGOLLET, P.FETET, V.GREMILLET, JL.MENTREL, G.BONNE, D.DESCOUPS, M.GEHIN, E.GRANDEMANGE, J.MATHIEU, R.NICAISE, JP.CALMELS, C.LOUIS.

Excusés : F.GRANDVALLET (suppléé par AS MONANGE), L.VOITOT (pouvoir à JM.COMBEAU), M.BERTRAND (suppléé par S.SPEISSMANN), JP.MICLO (suppléé par A.GIRARDIN).

Absent : Néant

Le comité syndical étant installé, le président appelle le point suivant de l'ordre du jour.